

## **Déclaration sur l'honneur article 272 du Code Civil**

*« Dans le cadre de la fixation d'une prestation compensatoire, par le Juge ou les parties dans la convention visée à l'article 278, ou à l'occasion d'une demande de révision, les parties fournissent au Juge une déclaration certifiant sur l'honneur l'exactitude de leurs ressources, revenus, patrimoines et conditions de vie »*

### RESSOURCES ET REVENUS (préciser les montants annuels)

Salaires :  
Indemnités de déplacement :  
Rentes :  
Pensions :  
Retraite :  
Bénéfices non commerciaux :  
Bénéfices industriels et commerciaux :  
Revenus agricoles :  
Revenus mobiliers :  
Revenus fonciers :  
Prestations sociales :  
Indemnités chômage :  
Indemnités journalières :  
Autres revenus déclarés ou non déclarés :

### PATRIMOINE

- actif (préciser pour chaque bien s'il s'agit d'un bien propre, commun ou indivis)

Immeubles : (désignation cadastrale)  
Meubles meublants de valeur : (description)  
Véhicules (motos, voitures, bateaux, avions) : type et année de première mise en circulation  
Capitaux non placés : (montant)  
Parts de sociétés civiles : (valeur)  
Parts de sociétés commerciales : (valeur)  
Fonds de commerce : (description et valeur)  
Autres valeurs mobilières :  
Plans et comptes épargne :  
Participations :  
Contrats d'assurance-vie :  
Autres biens meubles ou immeubles : (désignation et valeur)

- passif (indiquer les montants)

Impôts :  
Dettes échues :  
Emprunts en cours (capital restant dû) :  
Plan de surendettement :  
Obligations alimentaires antérieures :  
Autres :

### CONDITIONS DE VIE

Profession :  
Situation de famille :

- marié
- en concubinage
- Lié par un PACS

Nombre de personnes au foyer :  
Type de logement :  
Autres particularités des conditions de vie ayant une incidence sur le niveau de vie :

Je, soussigné (prénom, nom, date de naissance)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des ressources, revenus, patrimoine et conditions de vie ci-dessus.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_